

LE JOURNAL DES SERNHACOIS



Coq - Voir jeu concours P8

Vainqueur du dernier concours : Laïs

n°2



25 rue des Bourgades  
30210 SERNHAC

04 30 06 52 30

secretariat@mairie-sernhac.fr  
www.mairie-sernhac.fr



## A LA UNE

### POLICE MUNICIPALE & SALLE DES ASSOCIATIONS

#### LA POLICE MUNICIPALE

Pour quoi faire ?

Incivilités en tout genre, conflits de voisinage inutiles, dégradations gratuites, stationnements sauvages, chauffards de tout poil sont parmi les problèmes de sécurité que rencontrent aujourd'hui nos petits villages. Sernhac n'échappe pas à cette tendance.

Quand les gens ont oublié leur éducation, lorsqu'ils ne savent plus ce qu'ils doivent faire, il faut le leur rappeler ; par la conciliation, c'est le rôle de la mairie, ou par la fermeté, c'est le rôle du policier, professionnel légitime auquel personne dans une municipalité ne peut se substituer, ni le maire, ni les élus, ni l'ASVP.

Ainsi à Sernhac, la solution semblait toute trouvée pour ramener les gens à la raison lorsque la conciliation échouait, recruter un policier municipal. Plus facile à dire qu'à faire !

Notre commune est petite et ne peut prendre seule à sa charge un tel engagement. L'idée a donc été trouvée de créer un poste de policier municipal avec la commune de Remoulins dont les horaires et le financement seraient partagés par les deux municipalités. Un profil a alors été dessiné. Au-delà de la connaissance technique du métier, exigence strictement nécessaire, il fallait trouver une personne résidant hors de la commune, ayant fait des études générales, gage d'aisance à l'oral et à l'écrit permettant le dialogue avec la population, mais aussi une personne familière des terrains difficiles afin d'agir de manière déterminée et résolue.

Une équipe, formée par les deux communes, a auditionné dix candidats en six mois et la personne remplissant le mieux nos exigences a accepté l'offre de recrutement qui lui a été faite. Peut-être avez-vous déjà croisé depuis le 3 janvier notre policier municipal qui est déjà entre nos murs. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette création de poste.



Illustration : M. Jean-Marc ROUMEJON



Illustration : M. Jean-Marc ROUMEJON

#### Salle des Associations : « LPG cuisine le Maire ! » - Interview

**LPG :** Bonjour M. le maire, une première question : une salle des associations, pour quoi faire ?

**GD :** Ce que l'on a oublié, c'est que la vocation de la salle polyvalente Michel Paulin n'est pas uniquement d'accueillir les associations. Elle est de toute façon aujourd'hui inadaptée au tissu associatif et sportif de Sernhac qui ne cesse de grandir. La salle des associations offrira de nouvelles disponibilités d'horaires et un espace suffisant pour l'activité associative en toute sérénité.

**L.P.G. :** En toute sérénité ?

**GD :** Oui, fonctionnalité et localisation !

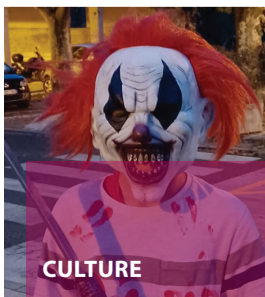
**L.P.G. :** Mais encore ?

**GD :** Et bien, le bâtiment aura les qualités requises pour la pratique des activités sportives ; par exemple, sa salle principale fera 200m<sup>2</sup>, il sera doté de vestiaires, de box de rangements individuels et de stockage de matériel et il sera sonorisé.

Son emplacement, sous les arches du marché, est aussi un atout car on s'y garera facilement, il profitera au groupe scolaire, au centre de loisirs et au marché dominical, un véritable couteau suisse !

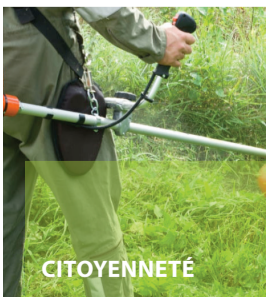
**L.P.G. :** Il ne se passera plus rien à la salle polyvalente alors ?

**GD :** Si ! Il y aura plus de places de parking le soir pour les riverains ! Sans plaisanter, les manifestations traditionnelles s'y tiendront toujours, les lotos, le repas des aînés, mais aussi les pratiques associatives ne réclamant pas les moyens de la nouvelle salle. Le début des travaux est prévu à l'automne prochain.



CULTURE

Culture,  
vous avez dit  
culture ?



CITOYENNETÉ

Des mots et des  
humeurs



CULTURE

Tous à vos  
Agendas !

## Le 17

CITOYENNETÉ

Il ne s'agit évidemment pas du numéro chance qui permettra de gagner le filet garni au prochain loto de Sernhac, il est bien mieux que cela ! Lorsqu'à l'évidence vous constatez que la loi est enfreinte, il faut composer ce numéro qui vous mettra en relation avec la gendarmerie. Appeler la mairie n'est certes pas inutile, mais, ni le Maire, ni les élus pas plus que l'ASVP n'ont le pouvoir suffisant pour intervenir en toutes circonstances, et, même si cela était le cas, la mission de police demeure une affaire de professionnel qui lui seul saura prendre les bonnes décisions et assurer la sécurité de tous. Si nous voulons que la gendarmerie se déplace, il faut l'appeler systématiquement. C'est la répétition de nos signalements qui la fera venir en fonction des urgences.

Nous ne le faisons pas suffisamment, nous préférons appeler Monsieur le Maire, qui lui appelle... la gendarmerie pour signaler les problèmes, ce qui ne manque pas de déclencher l'hilarité des gendarmes qui assurent qu'aucun sernhacois ne se plaint, que peut-être même la mairie exagère les incidents. S'il vous plaît, aidez-nous, ayez le bon réflexe, composez le 17 ! et prévenez la mairie ensuite !



## La Poste

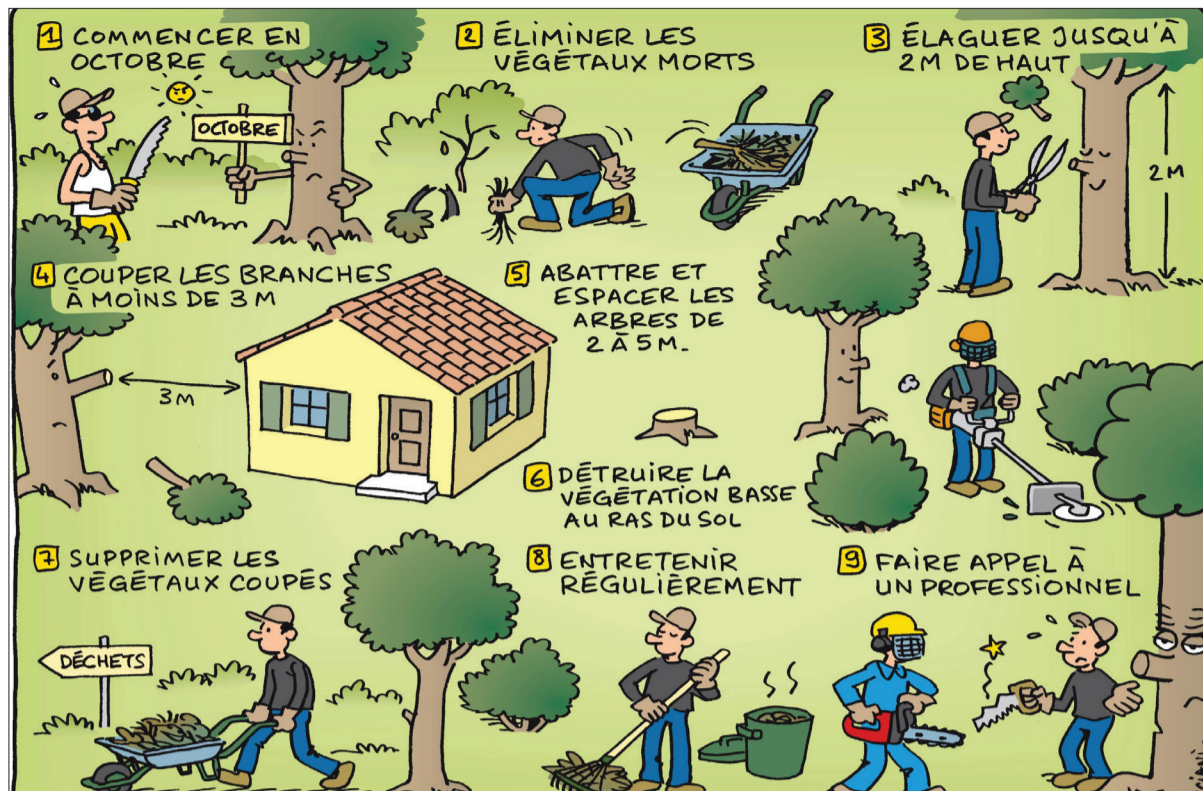
ECONOMIE

Ya pas écrit la poste ici ! C'est vrai, surtout à Sernhac ! Bizarrerie du 21<sup>ème</sup> siècle, dans notre monde moderne et civilisé, il est impossible de distribuer correctement le courrier. A l'évidence, il est plus facile d'aller sur l'ISS avec Thomas Pesquet que de recevoir une carte de sa grand-mère chérie !

On pensait pourtant avoir retrouvé le service public dans notre beau village puisque, avec bien du mal ne l'oublions pas, les usagers de la route de Beaucaire avaient retrouvé un semblant de normalité dans la distribution du courrier.

Mais non, à la poste les problèmes ne disparaissent pas ils se déplacent, en l'occurrence, du bas du village vers le haut ! Que fait la mairie alors ? Comme à l'accoutumée, M. le Maire se manifeste, avec l'appui du sénateur et du député, auprès des services postaux pour qu'on lui réponde en définitive que cela ne la concerne pas, qu'il s'agit d'une relation client entre les sernhacois et la poste ! La Poste nous informe néanmoins que tout devrait rentrer dans l'ordre au mois de mars 2022.

V'A PAS MARQUÉ LA POSTE LÀ !!



## Des mots et des humeurs “Débroussaillage, éco pâturage et unité !”

CITOYENNETÉ

**Le débroussaillage** de 50 mètres autour des habitations proches de la garrigue est une obligation fixée par la loi L131-10 depuis 2012, même lorsque ces 50 mètres débordent sur une terre agricole voisine ! Reconnaissons que cette loi n'a jamais été strictement appliquée, à tel point que l'on pouvait même douter de son existence.

L'ONF (Office National des Forêts) n'a pourtant pas manqué de nous la rappeler lors d'une réunion publique tenue au Vallon le 23 juin 2021. A cette occasion, la philosophie de la loi a été précisée : éviter la propagation des feux de forêts, faciliter le travail des pompiers, protéger leurs vies, celles des habitants, protéger les propriétés. Nettoyer ses parcelles, c'est pour le

bien de tous !

Quoiqu'il en soit, le réveil fut douloureux pour les sernhacois concernés ! Conscient que les travaux ne pouvaient être achevés à l'automne 2021 comme elle l'avait prévu, l'ONF a laissé jusqu'au printemps 2022 pour les réaliser. Passé cette date, elle se réserve le droit de dresser des contraventions si le débroussaillage ne convient pas. La mairie sait tout le désagrément que cela cause aux personnes contraintes par cette obligation. Elle est d'ailleurs la première concernée par cette obligation et n'ignore rien de la tâche que cela représente.

Pour combler ce retard d'entretien de 10 ans, nous n'avons pas le choix, chaque personne concernée doit faire sa part de travail. Cependant, dans un avenir proche, après ce premier moment difficile de mise en conformité avec la loi, la Mairie se propose de dévelop-

per l'éco pâturage afin d'aider à l'entretien régulier des parcelles concernées par les feux de forêts. L'acquisition d'un petit troupeau de chèvres et de moutons, débroussailliers infatigables, nous aidera dans cette tâche en toute écologie. Notre ambition est à terme d'étendre l'éco pâturage au-delà des parcelles concernées par les feux de forêt vers les autres territoires de la mairie à entretenir. Sernhac deviendra alors un village dont la propreté et la protection contre les incendies seront assurées, entre autres moyens, par des biais écologiques et fédérateurs. Plus loin encore, nous comptons que ces animaux deviennent les mascottes de notre village, qu'ils tombent sous le coup de la bienveillance et de la protection de chacun, qu'ils nous **unissent** autour de ce projet commun.

### Bien vacant sans maître

PUBLICATION

Suite à la campagne de débroussaillage obligatoire dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt sur la commune de Sernhac, une parcelle sans héritiers connus a été identifiée.

La commune va lancer une procédure de bien vacant et sans maître pour la parcelle cadastrée A552 (lieu dit les Escaunes et Cantarelles) afin de la reprendre.

Pour plus de renseignement, contacter le secrétariat de la mairie au 04 30 06 52 30.

### Révision du PLU

URBANISME

Un registre de concertation du public est disponible en mairie depuis le 22/10/2020 aux heures d'ouvertures. Le maire et l'adjoint à l'urbanisme se tiennent à votre disposition pour tout renseignement sur RDV.

Réunion avec les personnes publiques associées prévue le 04/02/2022.



### Liste électorale

CITOYENNETÉ

Afin de mettre à jour ses listes électorales, la mairie doit s'assurer que vous habitez toujours à Sernhac. Vous recevrez peut-être alors un courrier recommandé auquel vous devrez répondre. Ne prenez pas peur, il s'agit d'une simple formalité, vous ne risquez absolument rien.



### Où se garer convenablement ?

CITOYENNETÉ

Parking des « aires », parking « de la salle polyvalente », parking des « planets » voilà les endroits où il faut stationner... quand c'est évidemment possible!!!

Lors de notre campagne nous étions bien conscients que le nombre de places où se garer était insuffisant. Nous avons fait la promesse d'en construire de nouvelles.

En 2022, la capacité du parking de la salle polyvalente va être accrue dans la proportion de 60% soit 20 places supplémentaires.

L'aire de jeux va être déplacée à côté de la bibliothèque ce qui pourra laisser par la même occasion tout loisir d'y emprunter un ouvrage et de se tenir au courant des différentes activités que les bénévoles de la bibliothèque aiment.



### Cimetière

EMBELLISSEMENT

Et oui à l'automne, les feuilles ont l'air rouillé et dégingolent abondamment tout en changeant de couleur.

Voilà pourquoi il est important d'apporter un soin tout particulier au nettoyage et à l'entretien de notre cimetière.

Notre municipalité y veille tout au long de l'année et plus encore en cette période de fêtes de la Toussaint pour le respect et le devoir envers nos êtres chers, disparus.



### L'aide aux devoirs

EDUCATION

Depuis la rentrée, le mardi soir à 18h00 dans les locaux de la mairie, trois bénévoles, Mme Jouveaux, Mme Bertin et Mme Arzac aident les petits sernhacois rentrés en 6<sup>ème</sup> cette année à faire leurs devoirs. Le français, l'anglais et les mathématiques sont les matières privilégiées par ce soutien.

Des aménagements quant aux niveaux et aux disciplines sont toujours possibles uniquement avec l'accord des bénévoles sans qui, rappelons le, ces initiatives ne verraient jamais le jour. Remercions leur dévouement !

Si vous pensez que vos enfants sont concernés par l'aide aux devoirs ou si vous voulez devenir bénévoles, n'hésitez pas, adressez vous au secrétariat de la Mairie.

# Illuminations de Noël



## Concours maisons décorées Noël

CULTURE

Dans le but d'embellir et d'illuminer au mieux notre village pour les fêtes de fin d'année, nous vous avons sollicité pour décorer vos maisons.

Merci à tous pour votre participation.

Les gagnants sont : M. et Mme AUTRAN, Mme LABROUSSE et M. et Mme BUZEAU. Ils ont chacun reçu un panier garni.



## Marché de Noël et Téléthon

CARITATIF

Le dimanche 5 décembre s'est tenu au marché couvert notre Marché de Noël. Des exposants ponctuels (bijoux, objets de décorations, huile d'olive, jeux pour enfants...) se sont mêlés à nos habitués. Les écoles étaient également présentes avec leurs brioches et leurs oreillettes. Même le Père Noël est venu nous rendre visite.

Nos associations ont également tenu des stands pour gonfler la cagnotte du Téléthon : Le vallon d'Escaunes avec ses châtaignes grillées, Dance'n Form qui, en plus de ses démonstrations de danse contemporaine, a vendu plus de 300 crêpes, l'association des parents d'élèves nous a régalé avec ses boissons chaudes, Sernhac Arts Martiaux et ses exercices sur les tatamis, Sernhac'Art a organisé une tombola. Sernhac Multi Sports a reversé une partie des gains de sa soirée organisée la veille au soir, la chasse et d'autres associations ont fait un don. La municipalité avec l'aide du Conseil Municipal des Jeunes a organisé une tombola et une vente de sandwiches. Esprit Cheval est venu avec ses chevaux du Père Noël.

1594,60€ ont été envoyés au Téléthon. Un grand merci à tous et à M. GALLEA pour la sonorisation !



# Hommage à Bernard PIALOT

Natif d'une vieille famille Sernhacoise d'agriculteurs, Bernard PIALOT a été éduqué dans la droiture et la rigueur de la religion. Ces valeurs lui ont permis d'évoluer dans la dignité, la bonté et la générosité. Son parcours professionnel de directeur de caves coopératives, l'a conduit dans les Départements du Gard et du Vaucluse. Il a ensuite intégré la mairie de Nîmes détaché aux services fiscaux jusqu'à la fin de sa carrière.

Passionné et amoureux de bouvine, c'est dans les années 1990 qu'il rejoint les équipes de placeurs les jours de corrida à chaque feria aux Arènes d'Arles, de Nîmes, de Lunel et de Palavas.

Autochtone dans l'âme et très attaché à sa commune, en 2001, il est devenu adjoint au Maire. Il a su se faire apprécier de la population sernhacoise par son investissement et son humour.

Le décès du Maire Michel PAULIN en octobre 2015, a conduit les sernhacois à faire confiance à Bernard et à l'élire Maire. Avec courage il a rempli son devoir jusqu'à la fin de son mandat.

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne au bon cœur, généreux et blagueur, grand serviteur de Sernhac.



# Culture, vous avez dit culture ?

CITOYENNETÉ

## PATRIMOINE POUR TOUS



C'était le thème des journées européennes du patrimoine. Le 18 et 19 septembre 2021, Sernhac a donc décidé d'ouvrir à tous ses cites remarquables comme le Moulin des Aires, le château d'eau, la Mairie, l'église, la porte sarrazine et le lavoir.

Un questionnaire permettait aux visiteurs de découvrir ces lieux et d'apprendre un peu de leur histoire.

D'anciennes cartes postales mettant en scène différents quartiers ont été exposées dans ces derniers. Elles ont permis de mesurer les transformations de chacun d'entre eux à travers le temps.

Un remerciement tout particulier à M. Serge ROUMEJON qui a fait partager sa passion du village.

## UN BONBON OU UN SORT ? ON A EU PEUR A SERNHAC !

Le dimanche d'Halloween nos enfants ont pu hanter le village et frapper aux portes des maisons, antres de la peur, pour jeter un sort à ceux qui ne leurs offraient pas de bonbons. Aussi, la décoration de citrouille a fait l'objet d'un concours lors de notre marché

dominical. Il a remporté un vif succès, le Conseil Municipal des Jeunes a joué le rôle du jury. Un grand "boo" à tous les participants.

## LES VENDREDI DE L'AGGLO

Le 26 novembre, dans le cadre des vendredis de l'agglo, le mime Benoit Turjman a hypnotisé les 120 spectateurs venus admirer sa pantomime à la salle Michel Paulin dans son spectacle « le voisin : ce soir ou jamais ». Ce franc succès nous rappelle que tous les vendredis, l'agglo organise des spectacles gratuits pour les grands et les petits qui portent la culture dans nos villages ! Le programme complet des spectacles est disponible sur [vendredisdelagglo.fr](http://vendredisdelagglo.fr)

## FETE VOTIVE FOREVER

Depuis Mars 2020 et le début de la crise sanitaire, nous l'avions presque oubliée....La Fête votive ! La fameuse !

Mais la volonté du comité des Fêtes et du conseil municipal a été plus forte ; Alors, après avoir mis les moyens humains et financiers sur la table, le programme de la fête Votive 2021 a pu être dévoilé et une parenthèse est venue illuminer notre été !

*3 jours, 3 jours  
pour retrouver  
des sourires sur  
toutes les lèvres,  
3 jours pour voir  
galoper dans nos  
rues, chevaux et  
bious, 3 jours pour  
se retrouver tout  
simplement !*

C'est ainsi que du 13 au 15 Août la fête a battu son plein dans une ambiance conviviale, signe d'un moment de communion retrouvée.



## Goûter des aînés

CCAS

Et si nous parlions enfin du goûter de nos aînés que le CCAS et l'équipe municipale ont eu grand plaisir de pouvoir à nouveau vous offrir.

Un bon goûter, une après-midi festive et conviviale a eu lieu le mercredi 13 octobre 2021 à la salle Michel Paulin.

Des rires grâce à la compagnie "Les Undifferents" mais aussi des retrouvailles, des souvenirs...la vie qui reprend son cours après ces longs mois de confinement.

## Repas des aînés

CCAS

L'évolution de la situation sanitaire a posé la question du maintien du repas de fin d'année prévu le 11 décembre.

Nous savons combien ces réunions sont importantes pour vous, mais aussi pour nous.

Ainsi, plutôt que d'annuler purement et simplement cet événement, nous avons préféré vous consulter. Signe de sagesse, 70% d'entre vous ont préféré ne pas risquer une contamination toujours possible dans de tels rendez-vous. Pour rendre moins amer ce déjeuner manqué, des colis vous ont été distribués lors de la permanence prévue à cet effet, le samedi 18 décembre et le dimanche 19 décembre.

Comme Noël n'est pas le seul moment de fête de l'année, nous vous proposons de transformer ce repas d'hiver en un repas de printemps que nous organiserons si la pandémie nous en laisse la liberté. Nous vous tiendrons évidemment informés.

## Journée citoyenne

ECOLOGIE

Ces sernhacois se sont donnés rendez-vous, à 9 heures, sous le marché couvert, pour participer à la journée citoyenne. C'est avec enthousiasme et bonne humeur que les villageois ont commencé à ramasser les nombreux déchets situés sur le territoire de notre commune. Après l'effort le réconfort. Les participants ont partagé un généreux petit déjeuner gracieusement offert par la commune. C'était une excellente matinée.

RECETTE

## Cuisses de lapin au thym



Facile



Préparation : 30 min.



Cuisson : 30 min.

### Ingrédients (4 personnes)

- 4 cuisses de lapin
- 600g de carottes
- 150g d'oignons grelots
- 1 petit bouquet de thym
- 1/2 tablette de bouillon de volaille
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre

### PRÉPARATION

- 1 - Préparez le bouillon en faisant fondre la tablette de bouillon de volaille dans 20cl d'eau bouillante.
- 2 - Dans une cocotte, faites chauffer l'huile d'olive, puis faites dorer sur feu vif les cuisses de lapin sur toutes leurs faces. Lorsque les cuisses de lapin sont d'une belle couleur, ajoutez le thym, salez, poivrez puis versez le bouillon. Couvrez et laissez mijoter 30min.
- 3 - Pendant ce temps, pelez les oignons grelots. Pelez les carottes, fendez les en deux dans la longueur, puis découpez-les en tronçons. Ajoutez ces légumes dans la cocotte avec le lapin. Si besoin rectifiez l'assaisonnement, couvrez et poursuivez la cuisson 30min. Servez très chaud

# Les 12 travaux réalisés



Rénovation du City Ball



Les fossés communaux ont été curés en prévention des fortes pluies



Fresque réalisé par l'artiste Worldofpolar au groupe scolaire



Renforcement électrique rue des Ecoles



Nouvelle peinture école



Changement du grillage au terrain BMX



Embellissement du monument aux morts



Rénovation mur entrée du village



Nouvelle peinture à la crèche



Inauguration ferme photovoltaïque



Fresque réalisée par le groupe scolaire

# Vous avez dit « Bégude » ?!

## URBANISME

Et oui, la voici, la voilà, une nouvelle commune dans la commune « La Bégude de Sernhac », matérialisée par un panneau, depuis Septembre sur la Route de la Bégude. De quoi vous laisser perplexe... on vous explique.

Cette route Départementale est initialement hors agglomération ce qui signifie que la gestion de la voirie et de la sécurité est à la charge du Département.

*Durant la campagne électorale de nombreux riverains avaient alerté sur la dangerosité de cette route, car elle est étroite et les véhicules y circulent souvent à vive allure.*



Devant le refus du département de créer une installation adéquate pour gérer la vitesse des automobilistes, l'équipe municipale a donc souhaité prendre ce dossier à bras le corps.

La meilleure des solutions a été la création d'une agglomération «La Bégude de Sernhac». Ainsi, le Département conserve la charge de la voirie mais la commune obtient la gestion de la sécurité.

Nous allons donc pouvoir étudier la pose d'un « plateau », en concertation avec les habitants du secteur, permettant de freiner les ardeurs de nos pilotes de F1 locaux!!

# Etat des lieux : La tortue et Orange ...

## ECONOMIE

Tout commence comme une fable selon Jean De La Fontaine dont la morale est «rien ne sert de courir ....il faut partir à point».

Mais, dans le cas de la fibre d'Orange la morale reste à écrire.

On nous annonce des prévisions de travaux pour le début d'année car, à ce jour,

*seuls 55% des foyers de la commune, soit 550 personnes peuvent souscrire à une offre de la fibre Orange*

Une légère progression par rapport à l'an dernier puisqu'alors 46%, soit 452 foyers, de la



commune étaient en mesure de se raccorder.

Toutefois, ces chiffres sont insuffisants car, selon nos calculs, il faudrait 5 ans pour espérer offrir à l'ensemble de nos concitoyens la fibre alors même que l'état a

fixé une «dead line» pour 2023!! C'est ce que vos élus ne cessent de rappeler au député et aux services d'Orange car, le temps presse.

Alors, qui du lièvre ou de la tortue franchira la ligne d'arrivée ?

## Une bonne année pour les olives

### Centre Communal d'Action Sociale

C'est sous un temps clément et venteux que les bénévoles du CCAS ont déplié les filets nécessaires à la cueillette des olives. En équilibre instable sur leurs escabeaux secoués par le mistral, elles ont recueilli dans la bonne humeur et en sachant aux branches, suffisamment de fruits pour produire 23L d'huile. Des bouteilles de 50cl seront en vente à 8€ sur le marché dominical de Sernhac.



Merci aux propriétaires d'avoir ouvert leurs oliveraies et de contribuer ainsi à l'intérêt général.



## L'amour est ..... à Sernhac :

### PEOPLE

Mathieu et Alexandre, ces deux prénoms vous disent peut-être quelque chose ?

Mathieu, manadier dans notre commune et candidat en 2020 de l'émission d' M6 « l'amour est dans le pré », rencontre Alexandre. Et c'est le coup de foudre dès le premier regard.

S'ensuit une demande en mariage, et cette union sera célébrée dans notre mairie devant les caméras de la



chaîne et en la présence de Karine Lemarchand, la présentatrice de l'émission.

Un mariage traditionnel, un beau moment d'amour qui a permis de mettre, sous les feux des projecteurs notre commune, le temps d'un «oui» échangé avec émotion.

Nous leurs souhaitons le plus grand des bonheurs !



## Le marché, bon anniversaire !

### ECONOMIE

Le 12 septembre dernier notre marché a fêté son premier anniversaire. A cette occasion, Olivier ZOHAR, finaliste de l'émission culinaire Masterchef a sublimé les produits du marché en cuisinant des recettes d'apéro dînatoire... Les chorégraphies de l'association Danse'n forme ont également rythmé l'évènement.

Votre présence dominicale assure la vie et l'avenir de notre marché. A l'année prochaine pour un nouvel anniversaire !



## OTV ?

### SECURITÉ

L'opération Tranquillité vacances (OTV) permet de demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller son domicile durant ses vacances.

Comment en bénéficier ? Vous devez en faire la demande à la mairie de SERNHAC avant votre départ. Pendant votre absence la police municipale organisera des patrouilles afin de surveiller votre domicile. En cas d'anomalie, cambriolages, dégradations, par exemple vous serez prévenus.

A votre retour, nous vous enverrons un mail pour vous indiquer le nombre de nos passages et ce que nous avons constaté.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



## Boîtes aux lettres ?

### SECURITÉ

Afin de faciliter les interventions des services de secours, le travail des agents de la poste et de la commune entre autres, il serait bon pour tous d'afficher votre numéro d'habitation, les noms et prénoms de la famille de façon très lisible sur votre boîte aux lettres. Ce petit geste que tout le monde peut réaliser peut sauver des vies car les services de soins vous trouveront facilement, il facilitera la gestion des services comme la distribution des différents courriers, comme les cartes électorales par exemple. En définitive, vous en serez les premiers bénéficiaires.

# Tous à vos agendas !

**20/02**

- LOTO l'Age d'Or

**12/03**

- Soirée Comité des Fêtes

**13/03**

- LOTO Comité des Fêtes

**19/03**

- Soirée société de Chasse

**26/03**

- Sernhac Multi Sports

**01/04**

- LOTO APEAES

**03/04**

- Carnaval APEAES

**10/04**

- Elections présidentielles

**17/04**

- Loto CCAS

**24/04**

- Elections présidentielles

**01/05**

- Grand LOTO Age d'Or

**07/05**

- Inauguration Vallon

**14/05**

- Soirée Dance 'N Forme Chic 'n Choc

**15/05**

- Fête de la cerise au marché

**26/05**

- Grand Prix Cycliste sernhacois

**28/05**

- Sernhac 'Arts

**12/06 et 19/06**

- Elections législatives

**24/06**

- Fête des écoles

## Les vœux du Maire

Chers Sernhacoises et Sernhacois, tous, amis,

Encore une fois, je dois vous présenter mes vœux indirectement comme si fatalement on m'empêchait d'aller à votre rencontre ! J'en éprouve évidemment une certaine insatisfaction mais ensemble nous allons conjurer le sort !

Pour ce faire, le conseil municipal et moi-même tenons à organiser cette année des manifestations qui nous réuniront et réveilleront l'âme de notre village qui s'était bien malgré elle quelque peu assoupie.

Au-delà des fêtes, toujours pour nous retrouver ou même nous trouver, nous tiendrons des réunions de quartiers afin que nous soyons plus proches encore de vos préoccupations.

Cet éloignement de circonstance ne nous a pourtant pas empêché d'agir.

La gestion quotidienne du village n'a jamais cessé d'être notre credo. Constamment, nous avons cherché à améliorer le fonctionnement des différents services de la mairie grâce à l'aide de tous ses acteurs. La continuité du fonctionnement des services techniques, de la crèche, de l'école, de la mairie et même des associations en période de pandémie nous dit que nous sommes peut-être sur la bonne voie et nous encourage à persévérer.

Nous tenir à distance de vous ne nous a pas contraint non plus à laisser nos projets dans les tiroirs.

Ainsi, depuis le 3 janvier, vous avez peut-être déjà croisé notre policier municipal dont la mission première est, je le rappelle, d'être proche de la population et de lui expliquer les règles du bien vivre ensemble quand cela est nécessaire.

Les travaux d'agrandissement du parking de la salle polyvalente vont commencer aux alentours du mois de juillet.

La salle des associations devrait sortir de terre à l'automne prochain.

Bien sûr, il y aurait encore beaucoup à dire, mais je vous en parlerai de vive voix très bientôt lors des rencontres à venir dans notre beau village.

Il s'agit avant tout ici, de vous donner de l'optimisme et de l'énergie pour cette nouvelle année !

Votre maire, Gaël Dupret.



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- Matahi TERITAHI, né le 07/02/2021
- Lucas DUMON, né le 14/07/2021
- Lucas CUSTOIAS FERNANDES, né le 29/08/2021
- Evan GRELIER, né le 10/09/2021
- Mathis GRELIER, né le 10/09/2021
- Thyano PATTE, né le 02/11/2021
- Paolina DELON--MARTY GALVAGNO, née le 12/12/2021
- Louise LIU, née le 28/12/2021

### MARIAGES

- Jesabel ARSAC et Nicolas FRICHET, mariés le 31/07/2021
- Claire PAILLET et Olivier ROUVIERE, mariés le 10/08/2021
- Lucie POINSOT et Jordan VIERO, mariés le 27/08/2021
- Anne-Sophie OFFRET et Christophe BLAZQUEZ, mariés le 22/10/2021

### DECES / TRANSCRIPTIONS

- Christiane POIRAUD veuve SERRON, décédée le 23/07/2021
- Sébastien FRICON, décédé le 08/08/2021
- Christian HERVE, décédé le 09/08/2021
- Pierre MAJOLI, décédé le 24/09/2021
- Henri PLANTIER, décédé le 17/10/2021
- Bernard PIALOT, décédé le 30/12/2021

## Jeu concours "le petit coq"

Merci à Laïs pour avoir dessiné le petit coq du deuxième numéro du LPG.

Chers sernhacois, c'est maintenant votre tour, tous à vos plumes et pinceaux !

Dessinez votre coq pour illustrer les futurs numéros de LPG. Un jury « impartial » choisira tous les semestres le coq vainqueur qui viendra orner fièrement la « UNE ». Les gagnants auront leur coq mis sous verre à la mairie.

Envoyez vos œuvres en mairie.

**SUDOKUS FACILE**

5	8	9		7				
	2	4		7				
1	4			9				3
	9	8		1	6			
	7			4				5
		1		6	9	7		
8				5			4	9
		4			2	5		
			1			8	3	2

**SUDOKUS MOYEN**

9		3			6	1	8	
	7		5		9			
3								5
	7	2		1		6		
			6		5			
	9			4		8	5	
7							3	
		8		3		1		
3	4	5			7			9

**SUDOKUS DIFFICILE**

	8		6		2	4		
7		2						
			7				5	9
	2							
5			4	9	6			8
							3	
6	9			8				
							3	6
3	7		5		9			

**SUDOKUS DIABOLIQUE**

8			4					9
	4	5	3	2				
				6		1		
	6							
2	3			9			1	6
								9
		4		8				
					7	2	3	6
3				1				5

## MOTS FLÉCHÉS

INJONCTION JETER PAR LA FENÊTRE	TENNISMAN AMÉRICAIN NOTE DU CHEF	HOMME DU NORD ROBE D'ANIMAL	CHUINTENT CRAN DE CEINTURE	À L'ÉCART
CANDIDAT AU SUICIDE ANCIEN DO				
	CHAGRINÂT MORDANT			
RENGAINE PRENDRE À LA GORGE		PLANÈTE DE NOTRE SYSTÈME	DEUX À ROME BRUIT DE SONO	
FABRICANT DE CARTES	PREND UN RISQUE METTRA LES VOILES		QUADRUPÈDE POSSEDERAIT	
		FRACTIONS TRIBUS		
BOUCHE TORDUE REDON- NERENT UN SIÈGE				SOUS LE MICRO
				EMPEUR
SULTANAT À BORNEO	FRUIT EXOTIQUE PETITE QUANTITÉ			
				MOT D'ENFANT
TRANCHES DE VIE		DIEU DU NORD		

http://www.fortissimots.com © FORTISSIMOTS 2011



Directeur de publication : Gaël DUPRET  
Rédaction : Commission communication.  
Impression : IMPRIMERIE LAURENT - NIMES  
04 66 21 18 96  
Edition : N°2 Lou Pitchot Gal - Janvier 2022  
Imprimé en 1000 exemplaires